

QUAND ET COMMENT ADHERER A L'ActESA (Association des Alumni cadres et techniciens de l'ESA)

→ Je suis ancien élève ou étudiant à l'ESA depuis septembre 2022 ou avant dans l'une des formations cadre et technicien (Bac Pro, BPREA, BTS, LP, Agricadre, Bachelor) :

 Que je sois adhérent ou non : Je dispose d'une fiche personnelle sur le site www.act-esa.fr que je peux consulter et actualiser à tout moment. [me connecter avec mes identifiants](#)

- Je suis adhérent : Je me connecte toujours au site avec mes identifiants pour avoir accès à l'ensemble des services de l'association réservés aux adhérents.
- Je ne suis pas encore adhérent et je souhaite adhérer : Je peux régler mon adhésion à tout moment :
 - **Par chèque** à envoyer par courrier à ACTESA, 55 rue Rabelais 49000 Angers ou à déposer dans la boîte courrier de l'ActESA au sein de l'école « près du hall BTS »
 - **Par virement** directement sur le site Internet ActESA à partir de ma [fiche personnelle](#).

→ Je suis étudiant à l'ESA depuis septembre 2023 dans l'une des formations cadre et technicien (Bac Pro, BPREA, BTS, LP, Agricadre, Bachelor) :

 Ma fiche personnelle ne sera créée sur le site ActESA qu'à partir du mois de décembre 2023.

- Sauf si j'adhère à l'ActESA au moment de mon inscription à l'ESA : Ma fiche personnelle sera créée et mes droits d'adhérent ouverts, dans un délai de 15 jours à partir de l'enregistrement de mon dossier de scolarité.
- Si je n'ai pas adhéré au moment de l'inscription, et que je souhaite le faire plus tard :
 - **Entre la rentrée de septembre 23 et le 31 décembre 23** : je peux régler mon adhésion :
Par chèque à envoyer par courrier à ACTESA, 55 rue Rabelais 49000 Angers ou à déposer dans la boîte courrier de l'ActESA au sein de l'école « près du hall BTS ».
Ma fiche personnelle sera créée et mes droits d'adhérent ouverts dès réception du chèque et du bulletin.
 - **Après le 31 décembre 23** : Les fiches de l'ensemble des apprenants des formations de cadre et technicien (Bac Pro, BPREA, BTS, LP, Agricadre, Bachelor) adhérents et non adhérents auront été créées automatiquement sur le site ActESA.
Si je souhaite adhérer : Je peux le faire :
Par chèque à envoyer par courrier à ACTESA, 55 rue Rabelais 49000 Angers ou à déposer dans la boîte courrier de l'ActESA au sein de l'école « près du hall BTS »
Par virement directement sur le site Internet ActESA à partir de ma [fiche personnelle](#).
- Si je ne souhaite pas adhérer : Je pourrai le faire à tout moment pendant ma scolarité et même après. Je dispose d'une fiche personnelle sur le site www.act-esa.fr (à compter du mois de décembre suivant ma 1ère rentrée scolaire). Je peux la consulter et l'actualiser à tout moment. [me connecter avec mes identifiants](#)